



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PIDC PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

CI-14/CONF.202/6
30 September 2014

Point de l'ordre du jour :

RAPPORT D'ETAPE SUR L'INITIATIVE POUR UN DEVELOPPEMENT DES MEDIAS AXE SUR LE SAVOIR

NOTE D'INFORMATION

RÉSUMÉ

Le présent document fait le point sur les activités menées dans le cadre de l'Initiative pour un développement des médias axé sur le savoir, approuvée par le Bureau du PIDC à sa 57^e réunion.

RAPPORT D'ETAPE SUR L'INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DES MEDIAS AXE SUR LE SAVOIR

1. Généralités
2. Point : constitution d'une base de connaissances cohérente pour un soutien mondial aux médias
3. Conclusion
4. Action du Conseil

1. GÉNÉRALITÉS

Le présent document a pour but d'informer le Conseil du PIDC sur les activités menées dans le cadre de l'Initiative pour le développement des médias axé sur le savoir, approuvée par le Bureau du PIDC à sa 57^e réunion, en mars 2013. La raison d'être de cette initiative est que le PIDC, après avoir appuyé la mise en œuvre de plus de 1 600 projets de développement de médias dans 140 pays, a accumulé une importante somme de *données* et d'*informations* qui peuvent être réunies sous la forme de *connaissances* de façon à permettre à l'UNESCO de devenir une organisation apprenante encore plus performante¹ en reconnaissant l'importance du savoir et en créant un environnement propice à sa captation et à son utilisation pour un impact renforcé. Ce faisant, les informations produites par la mise en œuvre d'un projet du PIDC deviennent un savoir concret après avoir été

¹ Selon Peter Senge, inventeur du concept en 1990, les organisations apprenantes sont des « organisations où les gens développent de façon continue leurs capacités à créer les résultats qu'ils souhaitent, où de nouveaux modèles de pensée émergent, où les aspirations collectives sont libérées et où les gens apprennent en permanence à apprendre ensemble ». Voir Senge, P. M. (1990). *The art and practice of the learning organization. The new paradigm in business: Emerging strategies for leadership and organizational change*, 126-138. Extrait de http://www.giee.ntnu.edu.tw/files/archive/380_9e53918d.pdf. 16/01/2014.

« façonnées, organisées et intégrées dans un contexte obéissant à un objectif... en nous amenant à comprendre quelque chose du monde »².

2. POINT : CONSTITUTION D'UNE BASE DE CONNAISSANCES COHÉRENTE POUR LE SOUTIEN MONDIAL AUX MÉDIAS

Premièrement, concernant la mobilisation de *partenariats internationaux* en faveur de l'Initiative, les principales activités ont été les suivantes :

- Le secrétariat du PIDC a collaboré avec la délégation permanente de l'Allemagne, la Commission allemande pour l'UNESCO et la Deutsche Welle à l'organisation d'une conférence publique intitulée *Élaboration d'un programme pour le développement des médias axé sur le savoir*. Sont notamment intervenus à cette conférence Getachew Engida, Directeur général adjoint de l'UNESCO, qui a pris la parole au nom de la Directrice générale, Irina Bokova ; Günter Nooke, Représentant personnel de la Chancelière allemande pour l'Afrique au Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) ; Peter Limbourg, nouvellement nommé Directeur général de la Deutsche Welle ; Danny van Heck, Directeur général des Services publics de SAP Europe, Moyen-Orient et Afrique ; et Verena Metze-Mangold, Vice-Présidente de la Commission allemande pour l'UNESCO. Plus de 60 participants ont participé à la conférence, parmi lesquels des représentants des délégations permanentes du Canada, du Brésil, du Gabon, de la Lituanie et de la Zambie auprès de l'UNESCO. Par la suite, des plans ont été formés avec la Deutsche Welle Akademie pour un projet intitulé « Améliorer le savoir pour soutenir des médias durables : projet de renforcement de l'aspect commercial du développement des médias ». Un soutien est recherché auprès du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. La 58^e réunion du Bureau du PIDC a exprimé ses encouragements à ce projet en conformité avec l'Initiative pour le développement des médias axé sur le savoir.
- Afin de constituer une coalition d'organisations internationales visant à promouvoir une conception commune du développement des médias, le PIDC a collaboré avec l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (AMJ-IFRA) et l'Institut de la Banque mondiale à la définition de *principes non contraignants de partage des données sur le développement des médias* dans une tentative pour influencer sur la manière dont les acteurs internationaux du développement partagent les données sur leurs actions respectives de développement des médias (http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/IPDC/Media_Development_Data_Sharing_Principles_FINAL.pdf). S'agissant de la contribution que l'Initiative pourrait apporter au programme de développement pour l'après-2015, une telle approche est importante, car la question de la fiabilité des données est soulevée de manière évidente par le rapport du Groupe de personnalités éminentes sur le programme de développement pour l'après-2015, qui appelle à « une révolution des données au profit du développement durable ».

Deuxièmement, en ce qui concerne la création d'une *base de connaissances systématique* pour le développement des médias, les activités ci-dessous peuvent être soulignées :

- Un *rapport analytique* novateur a été élaboré pour la 58^e réunion du Bureau du PIDC sur la base de rapports d'exécution du PIDC reçus pour les projets de l'année précédente. Dans le cadre de cette activité, la présentation desdits rapports d'exécution a été révisée pour tenir

² Cité dans Stoll, L., Fink, D. et Earl, L. (2003). *It's about Learning (and It's about Time): What's in It for Schools?* Londres, RoutledgeFalmer, page 6.

compte de l'axe central de l'Initiative. Le rapport analytique contribuera au nouveau corpus de connaissances sur le développement des médias et sera largement partagé avec d'autres acteurs du soutien aux médias, concrétisant ainsi les engagements énoncés dans les *Principes de partage de données sur le développement des médias*. Un rapport analytique récapitulatif a été présenté au Bureau du PIDC et peut être consulté à cette adresse : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/IPDC/analytical_report_for_ipdc_bureau.pdf. Plusieurs enseignements majeurs ressortent de l'ensemble des rapports. Premièrement, dans la conception d'un projet du PIDC il convient d'anticiper les problèmes éventuels par le biais d'une évaluation plus rigoureuse, préalable à la présentation du projet, des capacités techniques et organisationnelles des partenaires d'exécution, notamment une analyse plus poussée des risques liés au contexte général. Deuxièmement, l'arrière-plan des documents du projet doit intégrer une réflexion plus nuancée sur le cadre conceptuel du projet, comme un moyen de prendre en compte les points de vue des partenaires dans la conception normative de l'UNESCO des médias libres, indépendants et pluralistes dans la société. Troisièmement, la stratégie de mise en œuvre des propositions de projet du PIDC doit intégrer un exposé clair et factuel de l'économie politique générale du journalisme dans chaque contexte et notamment de la façon dont les facteurs culturels et institutionnels pourraient potentiellement reconfigurer l'exécution du projet. Les questions liées aux relations de pouvoir dans et hors des organisations médiatiques, les considérations de genre et leur incidence éventuelle sur l'exécution du projet, de même que les problèmes intergénérationnels, etc. pourraient faire partie de cette analyse politico-économique. Enfin, les candidats devraient être incités à inclure une analyse institutionnelle qui prévoie les modalités d'organisation à mettre en place pour s'assurer un soutien durable du PIDC et à élaborer les projets dans une perspective de partage élargi et d'institutionnalisation des compétences apprises ou d'autres résultats, au-delà des bénéficiaires immédiats du projet. Le Bureau a pris note des observations et conclusions du rapport analytique, qui forme, en matière de savoir, une importante composante de l'assistance que le PIDC apporte aux médias dans le cadre de l'Initiative pour le développement des médias axé sur le savoir.

- En ce qui concerne l'Initiative et le programme de développement pour l'après-2015, le PIDC a contribué à animer un débat éclairé sur la corrélation entre des médias libres, indépendants et pluralistes et le développement durable, par la production d'éléments de réflexion sur ce sujet. (C'est le thème d'un rapport distinct mais apparenté sur le processus post-2015.)
- La base de données de projets du PIDC continue de s'enrichir de nouvelles fonctionnalités qui reflètent l'action menée par l'Initiative.

3. CONCLUSION

En contribuant par des données empiriques aux activités actuelles de développement des médias, le PIDC dispose d'une occasion de faire preuve d'un leadership intellectuel d'échelle mondiale quant au rôle de médias libres, indépendants et pluralistes comme moteurs du développement humain global. L'accent placé sur le *savoir* pourrait permettre aux acteurs internationaux du développement des médias de devenir plus visibles auprès des principaux architectes de la politique de développement et enrichir ainsi le débat en cours sur le développement de médias durables.

4. ACTION DU CONSEIL

Le Conseil, après avoir examiné le présent document, souhaitera peut-être : Prendre note du rapport d'étape et saluer la poursuite des travaux sur l'initiative spéciale du PIDC pour le développement des médias axé sur le savoir.